





SYNTHESE DE LA CANDIDATURE

Juin 2016





Région Provence Alpes









PREAMBULE

Pour ce programme « espace valléen 2014-2020 », une toute nouvelle destination touristique a vu le jour : Arvan-Villards — Saint-Jean-de-Maurienne. Agrandissant son périmètre à la grande ville de Maurienne, porte d'entrée du territoire, l'objectif est d'importance car il va permettre à cet espace de prendre une toute nouvelle envergure en matière de développement économique et touristique.

Depuis plusieurs années, ces deux entités ont œuvré de manière importante pour répondre aux attentes des vacanciers et des habitants locaux. La diversification de l'offre, le développement de l'activité estivale et l'amélioration du cadre de vie ont été au cœur de la stratégie de développement et de nombreuses réalisations ont contribué à la dynamique actuelle et à l'attrait du massif. Toutefois ce nouveau territoire se doit de poursuivre dans cette voie car en tant que destination touristique son dynamisme est la clé de son attractivité. De nombreux projets restent à réaliser et ceux-ci se doivent d'être élaborés de manière harmonieuse et respectueuse du territoire et de ses habitants et en adéquation avec les ambitions de ce nouvel espace.

Le territoire Arvan-Villards- Saint-Jean-de-Maurienne se distingue par une démarche qui repose sur des convictions fortes :

- · Une spécialisation touristique, synonyme d'expertise
- Une stratégie multi-opérationnelle, liée à l'autonomie des différentes entités et leurs complémentarités, ce qui garantit un haut niveau d'efficacité
- La satisfaction des visiteurs
- Une culture diversifiée, forte, éthique et basée sur des valeurs généreuses

Mettant au cœur de sa stratégie de développement le concept du « penser global – agir local », l'espace Arvan-Villards – Saint-Jean-de-Maurienne a ainsi mené, depuis plusieurs mois, un important travail afin d'élaborer un véritable projet touristique global, ambitieux, transversal et diversifié. Possédant des atouts indéniables à valoriser, c'est dans cet état d'esprit qu'a été construit l'ensemble de la démarche, de l'élaboration de la stratégie touristique au recensement des actions nécessaires à l'essor du territoire.

Pour le « penser global », s'appuyant sur de nombreuses études et retours d'expériences d'autres territoires du massif alpin, l'espace Arvan-Villards – Saint-Jean-de-Maurienne a souhaité se doter d'une vaste vision des possibilités de développement d'un territoire tel que le nôtre.

Pour l' « agir local », construisant sa stratégie en s'appuyant sur la participation des acteurs locaux, ce projet a, depuis son commencement, été porté par le plus grand nombre. Il a pour objectif de répondre par les moyens les plus adaptés aux enjeux de valorisation de la beauté et des richesses de notre destination.

Le territoire a souhaité que l'élaboration de l'ensemble de sa stratégie de développement soit porté par les locaux - pour les locaux, afin que ceux-ci s'approprient ce projet et s'y investissent. Cette appropriation est pour nous la clé de la réussite et l'unique moyen de maximiser tout le potentiel de l'espace Arvan-Villards – Saint-Jean-de-Maurienne.



LES GRANDS ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- 1. Une offre touristique variée (types de stations, activités sportives, de montagne et d'été) mais des villages aux avantages différents
- 2. Une notoriété déjà acquise mais des difficultés organisationnelles. Des compétences touristiques segmentées et peu lisibles, pouvant brouiller le travail de promotion d'ensemble du territoire
- **3.** Un monde rural présent et investi, un accueil et un professionnalisme reconnu dans les échanges
- **4.** Un parc immobilier conséquent avec un fort poids de résidence de tourisme mais une qualité variable
- **5.** Un territoire riche de son patrimoine culturel et naturel de par ses paysages grandioses

La concurrence est nombreuse et de plus en plus exacerbée, il faut faire des choix (de positionnement, de communication commune et cohérente, d'identité, d'activités...) pour exister, conséquence de la diversité du territoire. Les projets de restructuration doivent s'inscrire le plus possible dans une logique globale.

LA VISEE 2020

La concertation avec les différents acteurs du territoire a permis à l'Espace valléen Arvan-Villards – Saint-Jean-de-Maurienne de se fixer **4 grands défis** pour 2020:

- 1. L'Identité : forgée sur les spécificités du territoire
- 2. La Satisfaction : ambitionnée pour chaque projet
- **3.** La Rencontre : cultivée pour une destination proche, ouverte et dans l'échange
- **4. L'Activité de pleine nature**: désignée comme axe fort de développement touristique

DEVELOPPEMENT DES SAISONS TOURISTIQUES ELARGIES ET DE L'INTERSAISON CIBLEE SUR UNE CLIENTELE LOCALE



Il est important de développer les saisons touristiques par des activités tout public, culturelles, patrimoniales, ludiques, etc. L'objectif de l'élargissement des saisons touristiques, de même que l'offre d'activités en cas de mauvais temps, sont difficiles à réaliser mais dans le cas du partenariat amont-aval en lien avec Saint-Jean-de-Maurienne et ses activités variées, il y a un réel effet levier à valoriser. Le territoire d'altitude, en saisons printanière et automnale, est un lieu idéal pour le ressourcement des clientèles locales. Le souhait est d'amener la clientèle locale à séjourner sur de courtes périodes. Elle est la garante du maintien du dynamisme territorial via les commerces et les épiceries de première nécessité.

Le partenariat avec Saint-Jean-de-Maurienne et son office de tourisme, une fois mis en œuvre, sera de nature à convaincre les acteurs économiques d'altitude d'assurer une veille, promue par les outils de commercialisation et ainsi de sortir du phénomène station endormie.



Objectif opérationnel 1

Diversifier les activités sportives et ludiques de nature

Objectif opérationnel 2

Pallier le manque d'activités en cas de mauvais temps

Objectif opérationnel 3

Affirmer l'itinérance et les activités estivales

Objectif opérationnel 4

Dynamiser l'intersaison



FLEXIBILITE DANS LA CONSTRUCTION ET DURANT LES SEJOURS



L'espace valléen n'échappe pas à la règle des courts séjours/séjours opportunistes/de dernière minute. Ces nouvelles offres dites de « flexibilité » doivent utiliser et améliorer les outils existants.

La marge de progression sera significative de façon générale et plus particulièrement sur le court séjour de dernière minute si les améliorations voient le jour au niveau de la création d'une structure intercommunale de tourisme, d'adaptation de l'outil de commercialisation, de création de l'offre de transport. Ces actions entraîneront sur plusieurs années, différentes phases de gouvernance, de coordination des changements et de formation.

Le faible coût de l'hébergement sur notre territoire favorise la création d'offres packagées complètes et solides. Les clientèles touristiques ont des attentes de découverte (un lac, un col, un panorama...), l'objectif est de valoriser les spécificités de chaque secteur et de multiplier les expériences sur notre territoire afin d'amener sur du court séjour coordonné (succession de courts séjours sur des secteurs différents).



Objectif opérationnel 1

Améliorer l'identité de la destination, simplifier les structures

Objectif opérationnel 2

Coordonner la mobilité

Objectif opérationnel 3

Créer un chaînage de l'offre, développer la politique de commercialisation



VALORISATION DES PRODUITS, DU TERRITOIRE ET DU SAVOIR FAIRE LOCAL



Le territoire Arvan-Villards - Saint-Jean-de-Maurienne est une montagne humaine à forte prégnance agricole, nombre d'agriculteurs sont acteurs du tourisme. Le territoire doit orienter des produits touristiques de visites d'alpage (en favorisant le sentiment d'intimité), mettre en place des formations sur la transmission des savoirs, organiser des évènements agricoles et culturels, etc. Dans le large panel de patrimoines qu'offre le territoire, les acteurs iront puiser dans cette richesse pour ainsi conserver l'identité du massif. Cela renforce la singularité et la diversité des patrimoines, qui peuvent être compatibles avec le développement touristique souhaité. En plus du patrimoine culturel, la nature sauvage de notre territoire est révélatrice d'un environnement riche et attractif à valoriser.

Cet axe répond plus précisément à l'Objectif Spécifique 1 « Accroître la découverte du massif toute l'année par la valorisation du patrimoine naturel et culturel ». L'Espace Valléen est une destination à forte puissance évocatrice : Pays des Aiguilles d'Arves. C'est une identité commune au territoire qu'il faut valoriser.



Objectif opérationnel 1

Favoriser la rencontre, créer de réelles expériences humaines (agriculture, artisanat, culture et patrimoine)

Objectif opérationnel 2

Mettre en place des activités ludiques hors sport

Objectif opérationnel 3

Préserver la biodiversité et les milieux naturels remarquables





Depuis plusieurs années, le territoire s'est engagé dans une démarche qualité. L'intégration de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne et de son parc à l'espace valléen représente un atout en matière d'offre en faveur de l'itinérance ou des courts séjours. A l'inverse les hébergements des villages et stations situés à proximité de la vallée doivent être promus pour augmenter la capacité collective sur l'espace valléen. La démarche qualité évoquée par le classement des meublés est nécessaire. Cependant un travail doit être engagé auprès des propriétaires de « lits froids » qui souvent refusent le classement pour les raisons suivantes : fiscalité, appartements trop vétustes, gestion complexe et trop de travaux à prévoir, etc. Pour cela, le territoire doit favoriser la promotion d'« une étoile ministérielle » parfaitement accessible à tous. Ce classement ministériel aurait l'avantage de remettre dans le circuit commercial un certain nombre de lits touristiques. Ce type de fonctionnement peut être un lancement et une intégration douce au classement ou au label de qualité supérieure. L'enjeu en Maurienne est de préserver et maintenir le niveau économique actuel à minima.



Objectif opérationnel 1 *Lutter contre les lits « froids » et soutenir les hébergeurs*



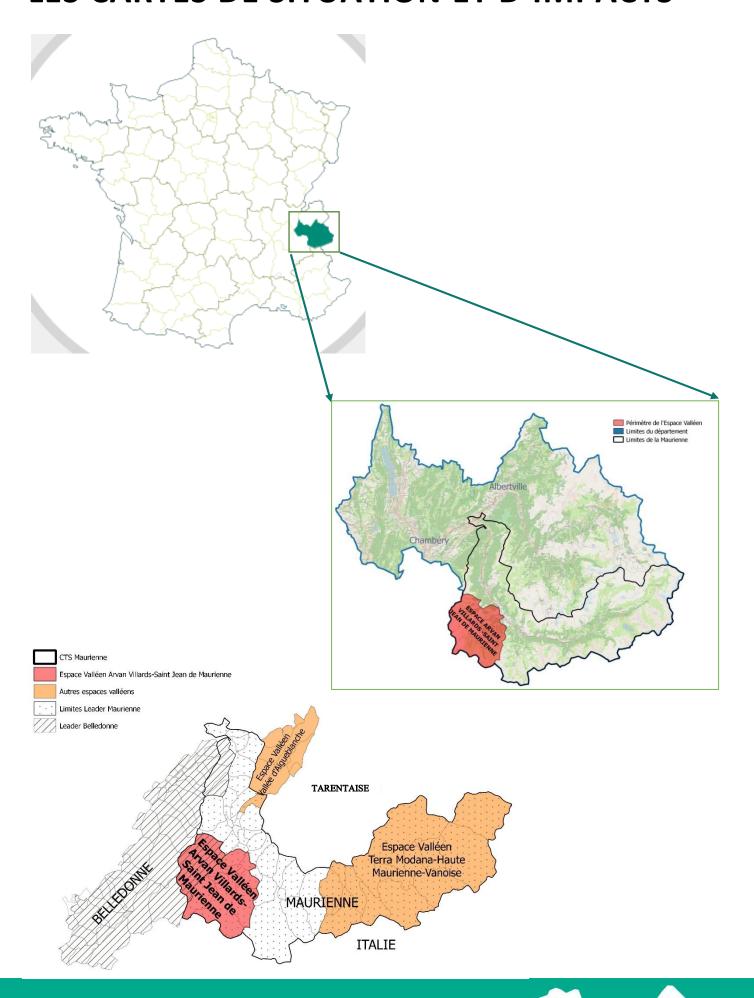
CRITERE DE COMPLEMENTARITE



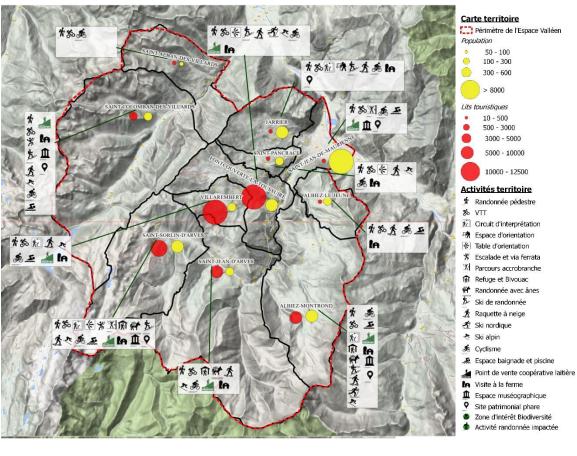
En l'état de la loi NOTRe et d'un souhait de l'ensemble des communes, le nouvel espace valléen doit au terme de la présente convention tendre vers un regroupement administratif harmonieux et complémentaire (pôles économique et géographique). Le territoire ne peut avoir d'avenir s'il reste cloisonné. La coopération territoriale n'en est pas à ses débuts, sa genèse date des années 1960 et s'est enrichie avec les années et les différents Contrats de Plan. Par ailleurs, un renouvellement important aux dernières élections communales à créer un nouveau dynamisme de nature à influencer une perception positive de la complémentarité des différents secteurs du territoire. Celle-ci est susceptible de permettre de dépasser les aspects concurrentiels existant entre stations-villages et Vallée-stations. A cette fin, le SIVAV mettra en place des actions techniques de sensibilisation à destination des élus municipaux qui sont d'importants relais d'opinions.



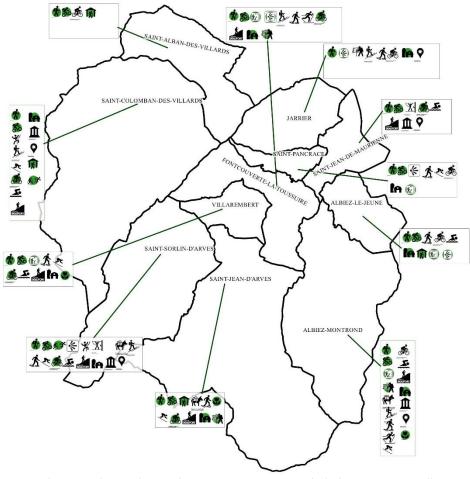
LES CARTES DE SITUATION ET D'IMPACTS



CARTE DE L'OFFRE TOURISTIQUE ACTUELLE



CARTE DE L'OFFRE TOURISTIQUE IMPACTEE



Les activités impactées par la stratégie touristique sont symbolisées par une pastille verte